



Saint André : *Enfin la première pierre posée !*

Lundi 13 Novembre 2017, une délégation de l'UNSA Police, composée de Jean-Pierre Lauret, Mickael Horeau et Marc Lesage, était présente pour la pose, par le préfet de la Réunion, Monsieur Amaury de Saint-Quentin, de la première pierre du futur commissariat de Saint André.

Ce futur commissariat, d'une superficie de 2000m², accueillera la centaine de fonctionnaires de police dans un cadre idéal, propice au travail et au bien être de nos collègues.

L'année 2019 sera synonyme de la livraison finale du projet; l'UNSA Police restera vigilant quand aux avancées des travaux et à la qualité des matériaux.

L'UNSA Police profite de cette pose de la première pierre pour saisir par l'intermédiaire de son secrétaire général, Philippe Capon, le directeur général de la police nationale, Monsieur Eric Morvan, pour relancer notre demande de construction d'un nouveau commissariat sur la circonscription du Port.

Les collègues Portoïis méritent de travailler et d'exercer leurs fonctions dans des conditions d'hygiène et de sécurité acceptables.

L'UNSA Police demande à notre ministère de tutelle d'inscrire cette construction du commissariat du Port, dans la cadre de la future programmation immobilière du ministère de l'Intérieur 2018/2021, la DEPAFI ayant rendu un avis favorable et positif lors de sa venue en janvier 2017 !

« Pour l'UNSA Police, des conditions de travail dignes de nos policiers, et un service public sécurité de qualité rendu à nos concitoyens, sont des urgences bien réelles ! »

La délégation UNSA Police

UNSA Police, le langage de vérité !





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes
25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01.71.18.22.90

Paris, le lundi 13 novembre 2017

Référence : PC-SG/SEC2017- 153

Monsieur Eric MORVAN
Directeur Général de la Police Nationale
Place Beauvau
75 008 PARIS

Monsieur Le Directeur Général,

La sécurité des habitants de la ville du PORT sur le département de la Réunion devient alarmante.

En effet, le CSP LE PORT est en zone particulièrement sensible. La ville est chaque année le théâtre de violences urbaines avec des conséquences dramatiques pour les citoyens et les policiers intervenants.

Les policiers de la CSP LE PORT aspirent à exercer leurs fonctions dans des conditions d'hygiène et de sécurité acceptables.

L'augmentation de la délinquance du PORT est exponentielle, préoccupante (+ 16 % en 2016) et les locaux actuels ne permettent plus le respect de la charte d'accueil du public et leur sécurité.

Les locaux de Garde à vue ne sont plus aux normes Européennes et dérogent aux règles élémentaires du respect de la dignité humaines.

La meilleure visibilité de la force publique réside dans l'occupation la plus large possible de l'espace public afin de rassurer la population, dissuader le passage à l'acte et garantir une plus grande réactivité face à l'évènement.

Pour ce faire, il est urgent de créer un nouveau commissariat de police sur la commune du PORT en sachant qu'un projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie a été initiée DEPUIS 2010 impactant ainsi le budget de notre ministère de 100 000 euros (aucune réfection possible pour des raisons techniques !!!!).

Les services de la DEPAFI sont venus en janvier 2017 sur le département de la Réunion et ont rendu un rapport positif pour une inscription à l'ordre du jour de la programmation immobilière du ministère de l'Intérieur pour 2018 / 2021.

L'urgence est réelle pour nos concitoyens et nos policiers Républicains !!!

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Buen à vous

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE